

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er août 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 48

présenté par

M. Breton, Mme Corneloup et M. Ramadier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement avant le 31 décembre 2020 un rapport sur la mise en place d'une campagne nationale sur la fertilité afin d'organiser la prévention de l'infertilité.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire de mettre en place un plan de sensibilisation du grand public au sujet de la fertilité.